

PAROLE DE LYNX PROGRAMMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LE LYNX BOREAL



Basé sur l'échange, l'écoute et la sensibilisation, ce programme d'éco-bénévolat a pour objectif d'apporter une information de qualité sur la présence du lynx et sa possible cohabitation avec l'Homme, mais aussi alerter et mobiliser les citoyens sur l'état alarmant de ses populations en France.

ASSOCIATION FERUS

15 BUREAU DE FOURCHON
RUE CHARLIE CHAPLIN
13200 ARLES
WWW.FERUS.FR
04 90 93 50 29
BENEVOLATFERUS.LYNX@FERUS.ORG



SOMMAIRE

- 1 - A PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS
- 2- LE LYNX EN FRANCE
- 3- PAROLE DE LYNX
- 4- ZONES D'ACTION ET DATES
- 5- RÔLES DES BENEVOLES
- 6- CONDITIONS DE PARTICIPATION
- 7- S'INSCRIRE
- 8- DUREE DE PARTICIPATION
- 9-10- LOGISTIQUE
- 11- PAROLE DE LYNX N'EST PAS UN VOYAGE D'AGRÉMENT !
- 12- LES INDISPENSABLES



À PROPOS DE L'ASSOCIATION FERUS



FERUS (Ours-Loup-Lynx Conservation) est la première association française par le nombre de ses adhérents à regrouper de façon spécifique les défenseurs des grands carnivores présents dans notre pays. L'association a notamment pour buts de favoriser la réussite du retour du loup, de l'ours et du lynx en France et l'amélioration de leur coexistence avec les activités humaines, notamment l'élevage.

Depuis sa création en 1993 (Groupe Loup France), l'association a lancé une politique de concertation et de dialogue avec le monde de l'élevage. Depuis 1999, le programme de bénévolat PastoraLoup s'inscrit dans cette démarche et concrétise sur le terrain cette volonté de rapprochement pour faciliter la coexistence entre l'homme et les grands prédateurs.

FERUS propose également les programmes de bénévolat Parole d'Ours dans les Pyrénées, Parole de Loup dans les Alpes, Parole de Lynx dans les Vosges et le Jura, ainsi que Parole de patou, programmes d'information et de communication du grand public.

FERUS agit auprès aussi auprès des élus et du gouvernement, sensibilise les médias et le public en organisant conférences, animations pédagogiques ou manifestations et intente des actions en justice contre des textes et des comportements illégaux pouvant nuire à la conservation de ces grands carnivores.

LE LYNX EN FRANCE

Une disparition progressive puis un retour au XX^{ème} siècle

Au XV^{ème} siècle, le lynx boréal était présent dans tous les massifs forestiers de France, en plaine comme en montagne. Puis le déboisement, la diminution des populations de ses proies et la chasse l'ont cantonné dans les massifs montagneux. Au milieu du XVII^{ème} siècle, le lynx disparaît des Vosges. A la fin du XIX^{ème} siècle, il s'éteint du Jura et du Massif central. Le félin résiste un peu plus longtemps dans les Alpes (un lynx tué en 1928 dans le Queyras). Dans les Pyrénées, la dernière capture authentifiée date de 1917 (Pyrénées-Orientales).

Au début des années 1970, depuis la Suisse où une vingtaine de lynx a été relâchée, l'espèce fait son retour sur le versant français du Jura. Dès lors, elle va progressivement coloniser l'ensemble des secteurs forestiers favorables du massif du Jura.

En 1983, une campagne de réintroduction débute dans les Vosges. En 10 ans, 21 lynx, provenant en grande partie des Carpates slovaques, ont été relâchés. Sur ces 21 lynx réintroduits, seule une dizaine de lynx ont pu participer réellement à la constitution d'une population ; les autres sont morts rapidement ou ont disparu de façon suspecte.

Dans les Alpes Occidentales, près d'une quinzaine de lynx ont été lâchés en Suisse de 1970 à 1976. En France, une première donnée est collectée en Isère en 1976. Par la suite, les premiers indices sérieux de sa présence datent du début des années 1980. Maintenant encore, on ne peut pas affirmer avec certitude si ces lynx sont venus du sud du Jura et des Alpes suisses.

La population actuelle

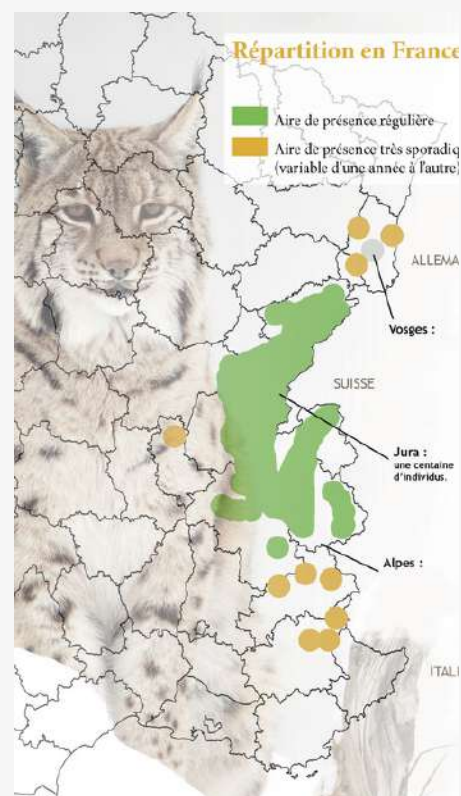
La population française de lynx est constituée de 3 noyaux :

- **Le JURA** : C'est dans ce massif que l'on trouve la population française la plus importante et la plus active sur le plan démographique. On y compterait entre 80 et 100 individus.

- **Les VOSGES** : malgré les réintroductions effectuées entre 1983 et 1993, le noyau vosgien est de nouveau au bord de l'extinction, sans doute victime du braconnage. En 2021, moins de 10 lynx y sont connus, la plupart provenant du programme de réintroduction du Palatinat allemand.

- **LES ALPES** : colonisées ponctuellement depuis le Jura et le Valais (pour le N-E des Alpes), il n'y a pas de véritable noyau mais plusieurs « îlots » dans les Alpes du Nord (Chartreuse, Bauges, Bornes, Chablais) avec parfois des individus détectés plus au sud.

Quelques individus isolés sont parfois détectés en Bourgogne, Beaujolais, Massif central. Ces cas restent aujourd'hui exceptionnels.



PAROLE DE LYNX

Préoccupé par l'avenir incertain du Lynx en France, FERUS a souhaité mettre en œuvre un programme de sensibilisation d'envergure, s'appuyant sur des éco-volontaires, afin de mieux faire connaître le lynx et de sensibiliser le grand public sur la nécessité de sa protection et sur les menaces qui pèsent sur elle : Parole de Lynx.

Malgré son statut d'espèce protégée, la situation du Lynx en France est critique. Un Plan National d'Action vient d'être lancé pour sa préservation.

Parmi les principales menaces identifiées, outre la fragmentation de l'habitat et la faible diversité génétique, on retrouve la méconnaissance de l'espèce entraînant un problème d'acceptation mais aussi les destructions directes et indirectes induites par l'Homme : destructions illégales et collisions. Avec son programme Parole de Lynx, Ferus mettra en œuvre un important travail de sensibilisation du grand public.

L'objectif est donc de délivrer une information de qualité sur la présence du lynx et sa possible cohabitation avec l'Homme, mais aussi alerter et mobiliser les citoyens sur l'état alarmant de ses populations en France.

UNE ESPECE MENACEE

Le lynx est une espèce protégée au niveau national et au niveau européen (Directive Habitats). Sur la Liste rouge de l'UICN, il est classé « en danger ».

La population de lynx en France est très vulnérable compte tenu de son faible effectif et de sa fragmentation. La mortalité d'origine humaine peut devenir préjudiciable à la survie d'une population. Actuellement, les collisions routières, autoroutières et ferroviaires représentent la cause de mortalité la plus connue. En France, la destruction illégale est aussi une cause de mortalité importante. 3 cas de destructions illégales ont été découverts en 2020, pour lesquels FERUS a porté plainte.



ZONES D'ACTION ET DATES

TERRITOIRE D'ACTION

Le programme Parole de Lynx se déroulera essentiellement dans le Jura, les Vosges, le Doubs, et l'Ain.

DATES DU PROGRAMME

Les actions Parole de Lynx se dérouleront du 25 juin 2022 au 13 août 2022 soit 7 semaines d'action.

PARTENAIRES

Ce programme existe grâce au soutien de DREAL BOURGOGNE -FRANCHE-COMTE, du Muséum de la Citadelle de Besançon, et de la Fondation LE PAL Nature.



RÔLES DES BÉNÉVOLES

Lors de leur mission, les bénévoles Parole de lynx devront :

- Délivrer une information éclairée sur le lynx ;
- Cerner et prendre en considération les éventuelles craintes ; y répondre ; une recherche de solutions est menée en fonction de toutes ces remontées du terrain pour une meilleure acceptation du lynx, voire une banalisation de sa présence sur le territoire d'action ;
- Impliquer la population locale en faveur du lynx.

Au travers de différentes actions de terrain :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur le lynx ; parfois aussi au départ de sentiers de randonnées fréquentées ;
- Réalisation d'un questionnaire et échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Diffusion chez les commerçants de plaquettes d'information sur le lynx et pour diffusion massive de l'information ;
- Participation à des conférences, des animations
- Eventuellement, répondre aux journalistes souhaitant faire un reportage sur Parole de lynx
- Tenir à jour la liste des actions menées quotidiennement et rédiger un rapport de mission final (modèle fourni). L'encadrant du programme Parole de Lynx rédigera un bilan final en fin de saison à partir de ces éléments. ce bilan sera disponible sur le site web de FERUS.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être âgé d'**au moins 18 ans** au premier jour du programme ;
- Être **adhérent** de l'association ;
- Avoir une **forte motivation** et un réel intérêt pour la protection du lynx ;
- Aimer **communiquer et aller au-devant des gens** (habitants et gens de passage) ;
- **Savoir vivre en groupe** (les bénévoles sont logés dans un même appartement, en chambre partagée. Il est donc important d'avoir en tête que vous allez vivre avec d'autres personnes. Vous devez donc être prêt à respecter certaines règles et notamment de savoir-vivre. De plus votre implication dans les tâches de la vie quotidienne comme le ménage et la préparation des repas est nécessaire). Faire preuve d'autonomie ;
- **Être capable d'écoute et d'ouverture d'esprit** pour évoluer dans un milieu conflictuel ou vos opinions ne seront pas toujours partagées. Nous ne sommes pas là pour imposer notre point de vue.
- **Être en bonne forme physique** : nos journées peuvent être longues et fatigantes, nous parcourons beaucoup de kilomètres en voiture, nous sommes debout sous la chaleur pendant plusieurs heures sur les marchés, nous sommes amenés à marcher en portant du poids (distribution de brochures dans les commerces).

Les candidats auront un **échange téléphonique** avec la coordinatrice de l'association FERUS. Cet entretien vise à vérifier que vous avez bien cerné le déroulement du programme et ce qu'il vous sera demandé sur le terrain.

S'INCRIRE

Les candidats doivent envoyer par mail à :
benevolatferus.lynx@ferus.org :

- La fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de FERUS rubrique Parole de Lynx) remplie
- Une lettre de motivation et d'un CV ;
- Une attestation en responsabilité civile (assurance individuelle) : vérifiez les dates pour que cela couvre bien votre période de bénévolat !
- Le règlement de l'adhésion pour l'année 2022 doit être fait en ligne via notre site internet : <http://www.ferus.fr/soutenez-nos-actions/adhesions>
- Il suffira alors de nous transmettre le courriel de confirmation d'adhésion avec votre dossier d'inscription. Si vous êtes déjà adhérent 2022, merci de le mentionner sur la fiche d'inscription. L'adhésion est obligatoire pour une question d'assurance.
- Attention, nous ne pouvons rembourser les adhésions. Vous pouvez donc attendre que nous validions votre inscription à Parole de Lynx avant de prendre votre adhésion.

Les inscriptions ne seront définitivement validées qu'à partir du moment où le dossier est complet !

A leur arrivée, les bénévoles devront signer une convention avec l'association. Une clause de rupture de contrat pour non-respect de la convention permet d'éviter des différends trop importants.

Lors de la mission, les éco-bénévoles sont assurés par FERUS du fait de leur adhésion à l'association, en tant que bénévole associatif. Les dommages qu'ils pourraient occasionner de leur propre fait relèvent de leur assurance en responsabilité civile.

DUREE DE PARTICIPATION

Les bénévoles s'inscriront en fonction de leur disponibilité, sur les périodes suivantes :

- SESSION 1 : AIN (01) - du 25 juin au 2 juillet
- SESSION 2 : JURA (39) - du 2 au 9 juillet
- SESSION 3 : JURA (39) - du 9 juillet au 16 juillet
- SESSION 4 : DOUBS (25)- du 16 juillet au 23 juillet
- SESSION 5 : HAUT-RHIN / VOSGES DU SUD (68) - du 23 juillet au 30 juillet
- SESSION 6 : BAS-RHIN / VOSGES (67) - du 30 juillet au 6 août
- SESSION 7 : BAS-RHIN / VOSGES DU NORD (67) - du 6 août au 13 août.

L'engagement du bénévole devra être d'une semaine au minimum, du samedi au samedi, mais la priorité sera donnée aux candidats pouvant rester plus d'une semaine (nous conseillons 2 semaines de participation, 3 maximum).

Sur une même période, il ne peut y avoir que 3 bénévoles maximum à la fois. L'heure et le lieu de RDV vous sera communiqué après validation de l'inscription.

Une sortie-nature sera proposée dans la mesure du possible chaque semaine. La participation n'est pas obligatoire, les bénévoles qui le souhaitent pourront se reposer s'ils préfèrent.

LOGISTIQUE

TRANSPORT

Le bénévole devra s'organiser préalablement avec l'aide de l'association en fonction de la date et du lieu de RDV prévu (arrivées début / milieu d'après midi et départ les matin).

Attention : Merci de ne pas acheter de billets de transport avant que votre participation ne soit validée. Une fois que votre inscription est confirmée, nous vous aiderons à définir le meilleur itinéraire et les horaires conseillés.

Sous réserve de modification, pour les bénévoles venant en transports en commun les lieux de RDV seront (à confirmer avec l'encadrant après votre inscription)

- SESSION 1 : gare de Nurieux / Nantua ou Bellegarde (Bellegarde uniquement pour les arrivées)
- SESSION 2 : gare de Saint Claude
- SESSION 3 : gare de Champagnole
- SESSION 4 : gare de Pontarlier
- SESSION 5 : gare de Thann
- SESSION 6 : gare de Sélestat
- SESSION 7 : gare de Saverne

Un véhicule sera mis à disposition de l'encadrant et les frais de déplacements occasionnés par la réalisation du programme seront pris en charge par l'association FERUS.

Les frais de transport du domicile du bénévole au lieu de réalisation du programme restent entièrement à la charge du bénévole.

Si vous restez deux semaines ou plus, nous assurerons le déplacement entre les deux gîtes. Mais attention, soyez-vigilants, votre gare de départ sera différente de votre gare d'arrivée !

Remarque : nous serons basés dans des lieux relativement isolés avec peu de transports en commun. Avoir votre propre véhicule pour vos déplacements personnels peut-être une bonne chose. Pensez au covoiturage pour réduire votre bilan carbone et vos frais ! L'adresse du gîte vous sera communiquée directement.



NOURRITURE ET HERBERGEMENT

Pendant leur temps de mission, les bénévoles sont logés par FERUS. Les bénévoles devront partager ces espaces et maintenir ce lieu propre et en état. A la fin de leur mission, il leur sera demandé de laisser les lieux propres pour les prochains bénévoles.

Chaque bénévole devra disposer de son propre drap, sac de couchage et taie d'oreiller. Les chambres sont bien souvent partagées. Il n'y a pas forcément d'accès wifi dans tous les logements que nous utiliserons.

Aucune participation financière n'est demandée pour le logement et la nourriture. N'hésitez pas à nous dire si vous êtes végétarien, végétalien, si vous avez des allergies... La préparation des repas se fera entre les bénévoles, il sera demandé à chacun de participer activement et quotidiennement aux tâches quotidiennes.

ENCADREMENT ET FORMATION

Un prestataire de l'association FERUS, connaissant très bien le sujet du lynx sera en charge de l'encadrement de ce programme et l'accompagnement des bénévoles dans leurs missions.

Quelques documents à lire seront envoyés aux bénévoles avant le début de la mission. Il est fortement recommandé de s'informer dès à présent sur le dossier "lynx" notamment au travers du site web www.ferus.fr et de suivre les cours proposés sur le MOOC large carnivores : Mooc Large Carnivores (mooc-large-carnivores.org).

A l'arrivée de nouveaux bénévoles, un "briefing" sera organisé pour préparer les nouveaux venus aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer et répondre à leurs questions et permettre aussi aux "anciens" d'exprimer les difficultés rencontrées et de chercher ensemble les réponses possibles.

Divers documents d'informations (plaquettes, gazette, livres...) seront mis à disposition des bénévoles sur le lieu de séjour.

PAROLE DE LYNX N'EST PAS UN VOYAGE D'AGRÉMENT !

L'éco-bénévolat est une action militante en faveur de l'environnement, c'est un engagement libre aux côtés d'une association dans le but d'apporter une aide physique dans une action de communication, d'information, de valorisation ou de conservation du patrimoine naturel et humain. Cela suppose un désir réel d'œuvrer pour la cause défendue, du sens pratique et une grande faculté d'adaptation.

Les bénévoles qui participent à ce programme évoluent dans un milieu où la question du lynx peut être sujette à de fortes oppositions. Il leur est donc demandé une grande ouverture d'esprit, une connaissance du dossier lynx et un désir de dialoguer afin de comprendre, le cas échéant, les blocages des habitants et des touristes par rapport à la présence de l'animal et de livrer une information juste sur le ce dernier.

Il est également nécessaire que les bénévoles s'engagent : à adhérer à la finalité et à l'éthique de Ferus - à respecter le temps d'action, l'organisation, le règlement intérieur, les objectifs prévus, ainsi que leurs engagements auprès de l'association.

Les bénévoles doivent aussi aimer travailler et vivre en groupe, avec les autres bénévoles et les encadrants, que cela soit pendant la mission ou pendant la vie au gîte, afin de rendre la mission la plus agréable possible pour tous.

Une fois inscrit, merci de respecter votre engagement. Il nous est difficile de remplacer un bénévole à la dernière minute !

LES INDISPENSABLES

N'oubliez pas d'apporter avec vous :

- Un sac à dos pour la journée,
- Un tupperware pour le pique-nique du midi
- Une casquette ou un chapeau,
- De la crème solaire,
- Une gourde (pouvoir emporter au moins 1,5L pour les journées randonnées),
- Impératif : Un duvet ou housse de couette + draps + taie d'oreiller,
- Des chaussures de randonnées (pour grand dénivelé, qui tiennent bien les chevilles)
- Un vêtement de pluie,
- Prévoir des vêtements pour tout temps et toutes températures (car en montagne le temps change vite),
- un maillot de bain au cas où,
- Votre propre matériel de prise de note (stylo, bloc)
- Beaucoup de motivation et de bonne humeur ;)

Contact PAROLE DE LYNX – FERUS :

FANNIE MALET - FERUS
07 50 69 98 90
benevolatferus lynx@ferus.fr

